

COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM S'ENGAGE POUR LES POLLINISATEURS



Saint-Germain-de-Grantham, le 1^{er} avril 2025. – La Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, en collaboration avec les élèves et le personnel enseignant de **l'École alternative des Horizons**, est fière de rejoindre le mouvement en faveur des pollinisateurs.

Cette initiative encourage les citoyens à ne pas tondre leur pelouse durant tout le mois de mai, afin de soutenir la biodiversité locale et la survie des abeilles et autres insectes pollinisateurs.

La Municipalité s'engage également à ne pas tondre les espaces publics pendant cette période, à l'exception des terrains de sport et des zones nécessitant un entretien pour des raisons de sécurité publique.

« Nous souhaitons changer la perception des gens par rapport aux plantes mellifères, telles que le pissenlit, le trèfle ou la chicorée sauvage. Bien qu'elles soient souvent perçues comme des mauvaises herbes, ces fleurs jouent un rôle essentiel dans la biodiversité locale et favorisent la pollinisation, bénéfique à notre écosystème » explique Nathacha Tessier, mairesse de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Les résidents qui souhaitent sensibiliser leur voisinage à cette démarche sont invités à installer une affichette officielle sur leur pelouse. Celles-ci sont disponibles en quantité limitée au bureau municipal.

Un concours pour encourager la biodiversité

Pour encourager la participation de ses citoyens, la Municipalité lance également le concours « **La plus belle pelouse de pissenlits** ». Les résidents sont invités à partager des photos de leur pelouse fleurie et naturelle. Ces images seront mises en valeur par la Municipalité pour illustrer qu'une pelouse en fleurs est à la fois jolie et joue un rôle essentiel pour la biodiversité.

La personne gagnante se méritera un **panier-cadeau de produits issus du monde des abeilles**, une façon de rappeler le rôle essentiel des insectes pollinisateurs dans notre alimentation.

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, consultez le site web de la Municipalité : st-germain.info.



Photo 1 : Les élèves de 5^e et 6^e année de l'École des Horizons ont proposé l'initiative au conseil municipal de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Photo 2 : Affiche promotionnelle de l'initiative et du concours.

-30-

Source : Communications
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham
819 395-5496, p. 231 | communication@st-germain.info